



AZIMUT IRP

Formation

PRÉPARER UNE CONSULTATION

SAVOIR MENER LES RÉUNIONS DE LA CONSULTATION

RENDRE UN AVIS CONTRAIGNANT POUR L'EMPLOYEUR

Formation Action / éco



AZIMUT IRP

FORMATIONS - CONSEILS - EXPERTISES

LIGNE DIRECTE : 07 66 87 99 12

E-MAIL

info@azimut-irp.fr

ADRESSE

539 route de Flagy, 74570 Groisy

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Maîtriser Le cadre légal.
- Les consultations obligatoires.
- Les consultations ponctuelles.
- Comprendre les différentes étapes d'une consultation.
- L'exploitation des documents.
- La première réunion.
- Le calendrier.
- Mener les trois phases de la consultation :
 - L'information.
 - La Consultation.
 - L'avis.
- Rédiger un avis contraignant.
- Le suivi de l'avis, le rôle de l'élu.



DURÉE
1 JOUR



CIBLE
Élus titulaires et suppléants du CSE



PRÉ-REQUIS
Aucun